SNICAC · SNNA · SNPACM
Syndicats FO de la DGAC

Force Ouvrière DSAC-SO BP 70116 33704 MERIGNAC CEDEX www.fodgac.fr

mardi 06 octobre 2015

RIFSEEP : un nouveau conflit est imminent
Mesures protocolaires : des blocages inadmissibles
NBI, avancement, etc… La DGAC perd pied

Une délégation FO était reçue au Secrétariat Général la semaine dernière. L'objectif était de faire un point de situation sur les différents dossiers en cours… certains depuis bien trop longtemps.
Au cours de cet entretien, particulièrement décevant, le leitmotiv de l'administration a été :
"nous ne savons pas, nous allons nous renseigner".

Mesures protocolaires 2013/2015

Le SG n'a répondu à aucune question (paiement PRC, publication statuts, emplois fonctionnels, GT encore à lancer,…) et s'est déclaré impuissant face aux blocages de la DGAFP ou du Budget !

Pour FO, il nous semble au contraire que c'est le rôle du SG de faire en sorte que les évolutions et les mesures sociales soient actées et mises en œuvre dans les délais les plus brefs.
FO a rappelé que les engagements du gouvernement obtenus au mois de juin étaient clairs et que leur mise en œuvre n'avait que trop tardé.
FO demande une réunion du comité de suivi du protocole avant fin octobre.

Gestion courante - avancement, NBI, etc...

Sur certains dossiers (NBI, CIT,…) les retards se chiffrent en années. Le SG nous répond que ses services sont en cours de réorganisation (encore ! **le SG comme bien d'autres services de la DGAC manquerait-il de ressources humaines ?**) et qu'il n'est pas certain que les délais habituels de gestion soient respectés… surtout si par ailleurs FO demande à faire passer d'autres mesures (protocole) en priorité.

De l'avis de FO, la gestion courante comme son nom l'indique ne devrait même pas être un sujet de discussion et s'effectuer sans heurts au cours de l'année.
FO n'acceptera plus de nouveaux retards dans le traitement des dossiers.

Effectifs de la DGAC

« L'équilibre » (terme choisi par le SG) a été obtenu entre baisse/départs et nombre de recrutements pour 2015.
FO a clairement demandé l'arrêt des baisses d'effectifs. Contrairement à 2013, le trafic est à la hausse, la gestion des baisses d'effectifs précédentes a été impossible et la qualité de l'ensemble des services rendus est déjà dégradée… quand ils sont encore rendus ! Contrairement à 2013, les recettes sont à la hausse… au point que la DGAC s'est permis de baisser le taux des redevances cet été alors que des hausses étaient prévues dans le plan de performance RP2.
Pas d'information lors de l'entretien sur les prévisions/exigences de baisse pour 2016 mais le SG nous promet un document d'information pour le lendemain après la tenue du CT Ministériel.
Nous n'avons jamais reçu ce document et **notre ministre, comble de l'élégance et de la qualité du dialogue social, a préféré donner la primeur aux matinales des médias plutôt qu'au CTM** qui se tenait le même jour.
Les journaux nous ont informés que ce sera -100 ETP pour la DGAC pour l'année 2016.

Le RIFSEEP

Pour mémoire, début juillet FO et le SNCTA avaient obtenu que :

- **pour les corps techniques, le ministère réaffirme la demande d'exclusion** des corps techniques de la DGAC ;
- pour les autres corps, « la prime satellite » qui sera mise en place permette non seulement de se prémunir de toute perte de rémunération mais autorise également des revalorisations indemnitaires dans les futurs protocoles.

Lors de notre entretien, le SG nous explique qu'une réunion est programmée le 07 octobre pour définir les modalités de mise en œuvre de « la prime satellite », dont nous n'avons aucune idée du mécanisme, et pour envisager l'intégration des corps techniques dans le RIFSEEP.

Visiblement les engagements du ministère et les arbitrages de Matignon sont bafoués par la DGAFP. A ce stade où les accords passés en réunion de conciliation perdent toute valeur, FO va en tirer les conclusions. Il ne reste que la solution de la **protestation la plus catégorique et la plus massive** pour clairement signifier (à nouveau) que **les personnels dans leur ensemble rejettent clairement la totalité du dispositif RIFSEEP.**
Pour mémoire, les Fédérations FO demandent l'abrogation du décret.

Il est indispensable de se mobiliser massivement pour tous ensemble dire NON au RIFSEEP !

Contacts : SNICAC P. COURBARIEN / O. RICHARD SNPACM J.C. MAZIN
SNNA V. BACHELIER / T. MOROT SNP2E P.ARCHIERI